



ENCADREMENT

Provisseure :
Patricia BRAUN

Provisseure adjointe (Section lycée) :
Caroline GADNEL
Principale adjointe (Section collège) :
Véronique LECOMTE

CPE référent :
Yoann AUGUSTE

Gestion administrative :
Caroline GADNEL - Françoise DERCHE

Coordonnateur section sportive :
Fabrice LENOIR

Référent club :
Cédric CHRISTOPHE

Les dossiers de candidatures
sont à télécharger
sur notre site internet:

<https://www.citescolairejulesferry88.fr/>



CONTACT



03.29.56.26.68



ce.0880055@ac-nancy-metz.fr



cit  scolaire Jules Ferry
48 rue Saint-Charles
88100 Saint-Di -des-Vosges

SECTION SPORTIVE FOOT FEMININ



CITE SCOLAIRE
JULES FERRY
SAINT-DIE-DES-VOSGES



Cit  scolaire Jules Ferry
Saint-Di -des-Vosges





Présentation

La section sportive scolaire est une structure officielle de l'éducation nationale. Elle est le fruit d'un partenariat entre la cité scolaire Jules Ferry, la municipalité de Saint-Dié-des-Vosges et le club SR Saint-Dié Kellermann.

Le programme de la section sportive a pour objectif de favoriser une scolarité adaptée compatible avec une pratique sportive intense. Ouverte aux élèves de la sixième à la terminale, elle s'inscrit dans le cursus scolaire de l'élève avec pour finalité l'obtention du brevet des collèges et /ou du baccalauréat Général ou technologique.

Scolarité

Les élèves sont répartis sur plusieurs classes en fonction des spécialités choisies. Les enseignements sont assurés du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 avec une coupure d'une à deux heures dédiée au temps de restauration. Possibilité d'internat pour les lycéens (hors week-end et vacances scolaires). Les élèves de section sportive sont tenus de participer à l'UNSS, aux actions citoyennes et sorties sportives.

Entraînements

Lundi : de 15h00 à 17h00

Jeudi : de 15h00 à 17h00

A l'issue des entraînements, les externes et les demi-pensionnaires sont libérés, les internes rejoignent les locaux de l'internat et de la restauration.

Sélection

40 places sont ouvertes au sein de la section foot féminin (20 en collège / 20 en lycée). Le recrutement tient compte du niveau scolaire, sportif et de la motivation du candidat.



La sélection se fait sur dossier scolaire et tests sportifs.